



Édito

HOMME : mammifère bipède vivant en société et... produisant des déchets!

Quand on se présente aux élections, on a de grands projets, de grande réalisations en perspective, et, après la répartition des tâches, on se retrouve à ranger les bacs à ordures ménagères et à aménager les points de tri...! La réalité rattrape toujours le rêve.

Depuis un peu plus de deux ans, nous essayons de faire au mieux, pour que les déchets que NOUS produisons, d'abord disparaissent de notre vue, et ensuite soient au mieux réutilisés: c'est le rocher de Sisyphe...

L'homme vit en société, il obéit donc à des lois et à des règlements. Dans ce numéro, il est question d'incivisme. L'incivisme, c'est le non respect de la loi, du règlement, c'est le dépôt

sauvage et devant les bacs, c'est le stationnement devant une colonne de tri, empêchant la collecte.

Nous voulons être respectés, alors soyons respectables, pour mieux vivre ensemble.

Claude Martin,
conseiller municipal de Dieulefit,
membre de la commission
« Gestion des déchets »

POUBELLE la vie !



Le service gestion des déchets a engagé une étude d'optimisation, financée par ECO EMBALLAGES

Pourquoi cette étude ?

Comme le reste des activités humaines, la gestion des déchets doit évoluer vers un développement durable.

Le volume de nos déchets a presque doublé en 25 ans.

Les modes de traitement sont de plus en plus complexes et chers (mais moins polluants) Dans le cadre du Grenelle de l'environnement il est prévu une augmentation de la taxe sur l'enfouissement des déchets de 11€ par tonne en 2010 à plus de 42€ en 2015 !

Il faut agir dès maintenant pour préserver notre environnement et pouvoir maîtriser les coûts et le montant de la redevance.

Qu'advierait-il du montant de la redevance si personne ne triait ses déchets?

Par exemple :	Aujourd'hui	Sans le tri et la déchèterie
Pour un ménage	126 €	175 €
Pour un Restaurant (- de 40 couverts)	404 €	560 €
pour une supérette	672 €	931 €



Évolution de la quantité de produits par habitants et par an (moyenne nationale source ADEME)

ÉVOLUONS, OPTIMISONS!

Nous devons réduire nos déchets, par nos actes d'achat, le compostage, la recyclerie, etc. (plus d'infos sur notre site www.paysdedieulefit.com). Notre marge de progression est très grande, avec le seul compostage nous pouvons diminuer le poids de nos poubelles de près de 40%.

Des déchets alimentaires pour alimenter la terre :

■ Nous lançons en octobre, au domaine de Chabotte à Poët-Laval, un projet pilote de lombricomposteur collectif en partenariat avec la commune de Rillieux La Pape.

Ce dispositif devrait permettre d'éviter la collecte et l'enfouissement d'environ une tonne par an de déchets qui seront transformés en fertilisant naturel grâce au travail de nos amis les lombrics !

Nous espérons par la suite généraliser ce dispositif aux gros producteurs de déchets fermentés cibles.

■ Au début de l'automne ce seront les professionnels des espaces verts qui auront à leur disposition une plateforme de compostage (situé sur la commune de la Bégude de Mazenc), évitant ainsi de nombreux transports de déchets verts de la déchèterie vers Bollène et permettant l'utilisation, sur notre territoire, du compost et du broyat obtenu.

Nous devons trier plus ! Ou comment transformer un déchet en matière première en économisant près de 2/3 du coût d'une tonne non triée ? Notre marge de progression est grande : un emballage sur deux n'est pas trié et valorisé, une bouteille en verre sur trois.

■ La Communauté de Communes, encourage l'aménagement et l'embellissement des points « tri » grâce à des subventions versées aux Communes, et en remplaçant progressivement les colonnes hors-service par des colonnes en bois plus esthétiques, plus écologiques et plus solides.



■ Les nouvelles générations sont sensibilisées par des animations dans les classes de nos écoles primaires et par la réalisation d'un cahier de texte spécifique, distribué à l'ensemble des élèves.



Nous devons optimiser ! C'est pourquoi nous étudions (aidé par le bureau d'étude RECYTEC) tous les scénarios possibles d'optimisation du service (mode et fréquence des collectes, répartition des points « tri » etc.) Cette remise à plat devra permettre de réduire l'impact environnemental de nos collectes et surtout de maîtriser le montant de la redevance annuelle..



UNE RECYCLERIE, SUR LE PAYS DE DIEULEFIT ?

Le Tri-Porteur est né !

La Communauté de Communes a initié fin 2009 une dynamique de dialogue sur la possibilité d'une recyclerie sur notre territoire. Des réunions publiques participatives ont été organisées à l'issue desquelles un groupe de travail élu/citoyens a été constitué et un état des lieux pour confirmer la viabilité du projet a été réalisé. L'association "le Tri-Porteur" a été créée. Beaucoup de travail reste à faire avant l'ouverture des ateliers! Si vous êtes intéressés par ce projet, et voulez en savoir plus ou adhérer :

letriporteur26@gmail.com

Qu'est-ce qu'une recyclerie?

Aujourd'hui la déchèterie accueille tout type de déchets, les encombrants représentent plus de 30% du poids total et partent en enfouissement.

La recyclerie ou ressourcerie collecte, répare et valorise des déchets pour revendre des objets de réemploi à petits prix, elle sensibilise son public aux gestes éco-citoyens.

Les recycleries agissent pour l'environnement, elles développent une économie solidaire, elles sont des acteurs concrets de l'évolution vers un développement durable.



DES GESTES SIMPLES QUI PROFITENT À TOUS...

Depuis quelques temps, une vague d'incivisme se traduit par une recrudescence des dépôts sauvages un peu partout sur notre territoire.



Il peut arriver qu'une colonne déborde, si c'est le cas merci d'utiliser un autre point, les déchets au sol ne seront pas recyclés.



Les encombrants doivent impérativement être amenés à la déchèterie, si vous les déposez près d'une poubelle ou d'un point tri, c'est un dépôt sauvage et ils ne seront pas collectés. Pensez à ramener vos appareils électriques au magasin quand vous les remplacez !

Un manque de respect qui peut coûter très cher, le dépôt de déchets en dehors des bacs prévus à cet effet, est une infraction passible d'une amende de 750€.

LA COLLECTE DES CARTONS 1 AN APRÈS...

Cela fait un an que le système de collecte des cartons en bennes "pélican" a été mis en place,

Le succès de cette collecte a dépassé nos espérances !

En effet ce sont 88 tonnes de cartons qui ont été collectées dans les 27 bennes de 5m³ qui sont réparties sur les points « tri » de notre territoire, six de plus que ce qui était prévu depuis la mise en place de ce nouveau système.

Ce succès a engendré de nombreux débordements sur certains points malgré un passage deux fois par semaine au cœur de l'été, ces débordements peuvent être évités si l'on respecte deux règles simples :

- toujours **aplatir** les cartons!
- n'y déposer que les **gros cartons** qui ne rentrent pas dans la colonne Emballage (jaune) toutes les "cartonnettes" type boîte de céréales ou suremballage de yogourt par exemple vont dans la colonne emballage.

Ses objectifs:

- la réduction des déchets,
- la création de richesses en transformant un déchet en ressource,
- la création d'emplois,
- la création de lien social, par la vente à petit prix et les actions de sensibilisation à l'environnement.

Pour en savoir plus : www.ressourcerie.fr



IL YA DES CHOSES QU'ON NE JETTE PAS À LA POUBELLE

Tous les produits avec ces logos se retrouveront tôt ou tard dans nos rivières et nappes phréatiques, ne les jetez ni à la poubelle ni dans l'évier, pensez à les ramener à la déchèterie, pour qu'ils puissent être valorisés dans le respect de notre environnement.



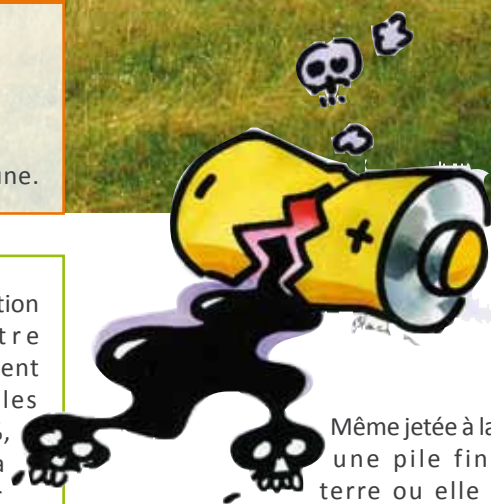
Ouverture de la déchèterie

Lundi/Mercredi/Vendredi/Samedi

10h – 12h
14h – 17h30

Pensez à faire votre demande de badge à la mairie de votre commune.

Les ampoules basse consommation sont bonnes pour notre environnement mais seulement si on les recycle après ! Elles sont recyclables à plus de 90%, en revanche, jetées dans la poubelle, elles finiront par rejeter leur mercure dans la nature. Ramenez-les au magasin ou à la déchèterie !



Même jetée à la poubelle une pile finira sous terre ou elle polluera 1m³ de sol pendant 100 ans, des points de collecte sont à votre disposition dans les magasins.